

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 février 2024

GEL DES TARIFS DES TRANSPORTS PUBLICS PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES ET
PARALYMPIQUES 2024 - (N° 2063)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 55

présenté par
M. Olivier Faure, rapporteur au nom de la commission du développement durable et de
l'aménagement du territoire
à l'amendement n° 24 de M. Bayou

APRÈS L'ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement
de l'Assemblée nationale.